



## **ASSOCIATION SINGA FRANCE**

50, rue de Montreuil

75011 PARIS

-----

### **RAPPORT**

### **DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

-----

Exercice clos le 31 décembre 2020

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes - Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne  
Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris*

*90 rue de Miromesnil - 75008 PARIS - Tél. : 01 80 27 15 27 - Fax : 01 45 64 67 21  
gvi@pyramide-consultants.fr*

*Société à responsabilité Limitée au capital de 8 880 Euros - RCS Paris B 428 813 158  
N° TVA : FR72428813158*

Aux Membres de l'Association,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SINGA France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés selon les principes et conventions générales indiqués dans le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les éléments pris en considération par l'Association pour les estimations des valeurs d'inventaire. Sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons vérifié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

## **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation de l'association. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ALGEST EXPERTISE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume VIOLLET', with a large, sweeping flourish extending to the right.

Guillaume VIOLLET

# Comptes annuels

**Bilan actif**

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	15 000	6 621	8 379	9 879
Autres immobilisations incorporelles	875	481	394	479
Immobilisations corporelles	119 868	67 212	52 656	61 151
Immobilisations financières	32 849		32 849	32 849
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>168 591</b>	<b>74 314</b>	<b>94 277</b>	<b>104 358</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	430 251		430 251	120 721
Autres	21 582		21 582	4 924
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	585 512		585 512	553 094
Caisse	1 582		1 582	1 186
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 038 927</b>		<b>1 038 927</b>	<b>679 925</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	43 691		43 691	65 108
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>43 691</b>		<b>43 691</b>	<b>65 108</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 251 209</b>	<b>74 314</b>	<b>1 176 895</b>	<b>849 390</b>

Legs nets à réaliser :  
acceptés par les organes statutairements compétents  
autorisés par l'organisme de tutelle  
Dons en nature restant à vendre :

## Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	-35 388	-35 786
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	75 963	398
Report à nouveau		
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	40 575	-35 388
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	51 066	109 792
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	91 640	74 403
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES	48 868	
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	44 793	74 178
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	94 225	162 557
Autres	238 944	255 617
TOTAL DETTES	329 095	492 352
Produits constatés d'avance	658 424	282 635
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 176 895</b>	<b>849 390</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	12 017
Dont à moins d'un an (a)	1 024 370
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	87
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

## Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	161 215	197 611
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 596 464	1 416 474
Cotisations		
Autres produits	61 133	51 250
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 818 812</b>	<b>1 665 335</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)</b>		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	544 562	552 924
Impôts, taxes et versements assimilés	80 014	58 820
Rémunérations du personnel	806 455	698 993
Charges sociales	296 149	252 036
Dotations aux amortissements	19 824	20 205
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	3 298	37 959
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 750 302</b>	<b>1 620 936</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>68 510</b>	<b>44 399</b>
PRODUITS FINANCIERS		190
CHARGES FINANCIERES	820	1 493
PRODUITS EXCEPTIONNELS	38 653	8 628
CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 380	51 327
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>75 963</b>	<b>398</b>

# **Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SINGA FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 176 895 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 75 963 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2021 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Au 1er janvier 2020, les subventions d'investissement reçues d'organismes privées ont été reclassées en fonds dédiés conformément à la nouvelle présentation des comptes des associations.

Les amortissements déjà pratiqués de ces subventions ont également fait l'objet d'un reclassement.

Au 31 décembre, il a été comptabilisé en reprise de fonds dédiés l'amortissement pratiqué au titre de l'année N.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	15 000			15 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	875			875
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 875</b>			<b>15 875</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 520			2 520
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 366	506		36 873
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 175	9 393	1 258	77 310
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	3 165			3 165
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>111 226</b>	<b>9 899</b>	<b>1 258</b>	<b>119 868</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	30 000		30 000	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 849			32 849
<b>Immobilisations financières</b>	<b>62 849</b>		<b>30 000</b>	<b>32 849</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>189 949</b>	<b>9 899</b>	<b>31 258</b>	<b>168 591</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 899		9 899
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>9 899</b>		<b>9 899</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 258	30 000	31 258
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>1 258</b>	<b>30 000</b>	<b>31 258</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 121	1 500		6 621
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	395	85		481
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 516</b>	<b>1 585</b>		<b>7 102</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	671	252		923
- Installations générales, agencements aménagement divers	8 194	3 646		11 840
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 210	14 497	1 258	54 449
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>50 076</b>	<b>18 394</b>	<b>1 258</b>	<b>67 212</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>55 592</b>	<b>19 980</b>	<b>1 258</b>	<b>74 314</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 528 372 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 849		32 849
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	430 251	430 251	
Autres	21 582	21 582	
Charges constatées d'avance	43 691	43 691	
<b>Total</b>	<b>528 372</b>	<b>495 523</b>	<b>32 849</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	416 392
Fournisseurs – avoir à obtenir	137
Etat – produits à recevoir	1 500
<b>Total</b>	<b>418 029</b>

## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 036 387 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	87	87		
– à plus de 1 an à l'origine	42 575	30 557	12 017	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 132	2 132		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 225	94 225		
Dettes fiscales et sociales	213 405	213 405		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	25 540	25 540		
Produits constatés d'avance	658 424	658 424		
<b>Total</b>	<b>1 036 387</b>	<b>1 024 370</b>	<b>12 017</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 314			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	44 503
Banque – intérêt courus à payer	87
Intérêts courus	2
Personnel – autres charges à payer	39 132
Charges sociales s/congés à payer	21 952
Charges sociales – charges à payer	93 102
Clients – rrr à accorder	21 399
<b>Total</b>	<b>220 175</b>

**Notes sur le bilan**

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	43 691		
<b>Total</b>	<b>43 691</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	658 424		
<b>Total</b>	<b>658 424</b>		

Comptes Emplois-Ressources

EMPLOIS	Emplois de N * compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N * compte de résultat	Suivies des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>					
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>					34 176
1.1. Réalisées en France					
- Actions réalisées directement	1 318 545	34 176		8 294	8 294
- Versements à d'autres organismes agissant en France				20 094	20 094
1.2. Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées directement	159 205				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FOND DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	7 654				
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	120 674				
2.3. Frais de recherche de subventions et autres concours publics	76 052				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
- Fonctionnement	99 312				
- Occupationnels					
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>1 781 522</b>	<b>34 176</b>		<b>1 827 465</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>0</b>			<b>30 020</b>	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>0</b>				
<b>IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>25 863</b>				
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>1 857 465</b>			<b>1 857 465</b>	<b>34 176</b>
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Actualisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		34 176			34 176
<b>SOIUS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>					
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales					
Frais de recherche de fonds					
Frais de fonctionnement et autres charges- publicite					
<b>Total</b>					<b>Total</b>